

CAMPING CLUB ★★★★★

TAXO

les Pins

Plan & consignes



- 1 Espace Animations
- 2 Restaurant / Salle de jeux
- 3 Épicerie / Laverie
- 4 Club Mini
- 5 Location vélo, barbecue
- Sanitaires
- Refuge d'inondation

- Point de rassemblement
- Robinet d'incendie armée
- Point d'eau
- Borne incendie
- Borne de recharge électrique
- Sens d'évacuation incendie
- Sens d'évacuation inondation
- Poubelles / Tri-Sélectif



Modalités du camping



Départs

Les mobil-homes doivent être libérés propres avant 10h. Pour les départs de nuit, merci de prévenir la réception la veille.



Réception

La réception est ouverte tous les jours de 9h à 19h (de 09h à 20h le vendredi et le samedi) Vous pouvez nous joindre au 04.68.81.06.05.



Piscines (non surveillées)

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable. Seuls les maillots, bikinis, slips de bain et shorts de bain courts (au dessus des genoux) sont autorisés dans les bassins. Les horaires d'ouverture de la piscine sont affichés à l'entrée des bassins.



Poubelles

Des conteneurs sont à votre disposition à l'entrée du camping (pensez au tri sélectif !).



Parking de nuit

Vous ne pourrez pas accéder à votre emplacement en voiture après minuit. Un parking de nuit surveillé est à votre disposition à l'entrée du camping.



Barrières

Les barrières à l'entrée du camping fonctionnent grâce à un digicode. Le code d'accès vous est remis à votre arrivée à la réception.



Visiteurs

Tous les visiteurs doivent se faire connaître à la réception afin de récupérer un bracelet visiteur. Ce bracelet ne donne pas accès aux piscines.



En cas de vent

Pensez à fermer le parasol quand vous quittez votre mobil-home. *Une partie de votre caution pourra être retenue en cas de dégâts.*



Sécurité

Le port du bracelet est obligatoire dans l'enceinte du camping. En cas de besoin, vous pouvez joindre le gardien au 04.68.81.06.05 ou en utilisant l'interphone de la réception.

Pensez à fermer votre mobil-home (portes et fenêtres). *Conservez vos objets de valeur avec vous ou rangez-les dans le coffre de votre véhicule.* La Direction décline toute responsabilité en cas de vol.



Draps et Serviettes

Si vous avez loué des draps et des serviettes, merci de les laisser à l'intérieur de votre mobil-home à la fin du séjour.



Cigarette

Il est strictement interdit de fumer dans les mobil-homes. *Veillez à bien écraser votre cigarette pour éviter les risques d'incendie.*



Barbecue

Seuls les barbecues à gaz sont autorisés dans le camping.



Numéros d'urgence

Les numéros d'urgence sont consultables devant la réception sur le panneau prévu à cet effet.



Docteur

En cas de besoin, vous pouvez contacter le Centre Médical de la Mer au 04.68.81.62.67 - 20 avenue du Tech - 66700 Argeles-sur-Mer



Circulation

La circulation en voiture dans le camping est interdite entre minuit et 6 h du matin.

Les Marchés Régionaux

Argelès-sur-Mer :

Argelès-Village

- **Marché traditionnel** : le mercredi et samedi matin, Rue et Place de la République (toute l'année).

Argelès-Plage

- **Marché traditionnel** : du 11 juin au 19 septembre, le lundi, le mercredi et le vendredi matin. Parking des Platanes.
- **Marché artisanal nocturne** : du 15 juin au 13 septembre, tous les soirs de 17h à 24h. Parking des Pins..

♥ Port Argelès

- **Marché traditionnel** : du 10 juin au 16 septembre, le mardi et le jeudi matin. Place du Nouveau Monde.
- **Marché nocturne** : du 1^{er} juillet au 31 août, tous les mardis et vendredis. Quais du Port.
- **Marché des producteurs** : le dimanche matin. Quai du Môle (toute l'année). Vente directe circuit court (pêche locale).

Autours d'Argelès :

Banyuls-sur-Mer

- **Marché traditionnel** : le jeudi et le dimanche matin. Place du marché, Rue du 14 juillet et Rue Sébastien.

Canet-en-Roussillon

- **Vente à la criée** : tous les matins sur les quais du port.
- **Marché traditionnel** : le mardi, jeudi, samedi et dimanche matin. Canet- Plage, Ramblas et Espace Catalogne du 15 juin au 15 septembre.
- **Marché nocturne** : juillet et août tous les soirs. Front de mer.

Castelnou



- **Marché producteurs, fermiers et artisans** : du 30 juin au 15 septembre, le mardi. Village de 9h30 à 18h00.

♥ Céret

- **Marché traditionnel** : le samedi matin. Boulevard Jean Jaurès.

♥ Collioure

- **Marché traditionnel** : le mercredi et dimanche matin. Place du Maréchal Leclerc.
- **Marché nocturne créateur** : tous les jours de juillet/août de 17h à 23h - Place du Maréchal Leclerc.

Elne



- **Marché traditionnel** : le mercredi et vendredi matin. Centre-ville.

Port-Vendres

- **Marché traditionnel** : le samedi matin. Place de l'obélisque.

Saint-Cyprien

- **Marché village** : le jeudi matin toute l'année, Place de la Mairie.
- **Marché plage** : le mardi et le vendredi matin toute l'année. Quartier Rodin.

Espagne :

Figuères

- **Marché traditionnel** : le mardi, le jeudi et le samedi matin. Passeig Nou, Ronda Parc et Riera Galligants.

Roses

- **Marché traditionnel** : le dimanche matin. Près de la Citadelle.

